

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES  
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 16 mars 2023

DATE D’AFFICHAGE : 16 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice :	33
Présents :	21
Votants :	26

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le seize mars deux mille vingt-trois, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

**Etaient présents :**

Mme ARENOU, M. LONGEAULT, Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, Mme BATHILY, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Maires – Adjointes,  
Mme CHERGUI, M. GOURVENEC, Mme CHARLOT, M. DUBOIS, Mme BOUKANDOURA M. BRENOT, Mme RAKOTOMALALA, M. HILALI, M. AZIMI, M. GAYDOUK, M. FOURE, Mme. LARABI, Mme AZDAD, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

Mme. BELHADJ-ADDA	(Procuration à Mme ABLOUH)
M. CAMARA	(Procuration à M. GAILLARD)
M. LIAOUI	(Procuration à Mme. ARENOU)
Mme. DUBOIS	(Procuration à M. LONGEAULT)
M. ODIRA	(Procuration à Mme. AZDAD)

**Absents excusés :**

Mme. CHATELAIN  
M. ALIMI  
Mme. BIGLIONE  
M. FARIGOULE  
Mme. KHARJA  
M. MARCIN  
Mme SIRAS



**AVIS SUR LE PROJET DE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LOGEMENT SOCIAL ET D’INFORMATION DES DEMANDEURS (PPGD) DE LA COMMUNAUTE URBAINE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la construction et de l’habitation et notamment son article L. 441-1-5,

**VU** la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l’accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi « ALUR » et notamment son article 97,

**VU** la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l’égalité et à la citoyenneté,

**VU** la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution de logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi « ELAN »,

**VU** la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi « 3DS »,

**VU** la Délibération n°CC\_2016\_03\_24\_36 du Conseil communautaire du 24 mars 2016 portant lancement des procédures de création de la conférence intercommunale du logement, d'élaboration de la convention d'équilibre territorial et du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs,

**VU** le projet de PPGD,

**ENTENDU** l'exposé de Madame Catherine ARENOU, Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention de Mme. AZDAD, et de M. ODIRA représenté par Mme. AZDAD),

**ARTICLE 1 : DONNE** un avis favorable au projet de plan partenarial de gestion de logement social et d'information des demandeurs (PPGD) de la Communauté urbaine,

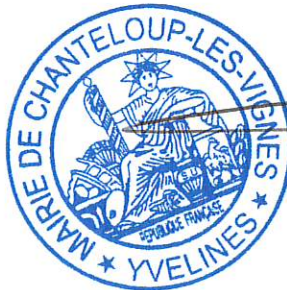
**ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire à signer les conventions et autres documents relevant du PPGD,

**ARTICLE 3 : AUTORISE** Madame le Maire à engager les dépenses et moyens nécessaires à la mise en œuvre par la commune des actions dont elle se saisit et relevant du PPGD.

Délibérée en séance les jours, mois et an susdits.

Chanteloup-les-Vignes, le vingt-Quatre mars deux mille vingt-trois

Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Maire-adjoint



François LONGEAULT

Délibération certifiée exécutoire de par :  
- l'affichage le :  
  
- la transmission à la Sous-Préfecture  
le :

Accusé de réception en préfecture  
078-217801380-20230324-2023-DEL-11-DE  
Date de réception préfecture : 27/03/2023